

## DECLARATION UNANIME DU BUREAU NATIONAL DU 9 MARS 2010

Dans un contexte particulièrement difficile, marqué par l'accroissement du chômage et de nombreux plans sociaux, la crise économique et sociale continue de frapper et de creuser les inégalités. L'emploi, le pouvoir d'achat et les salaires se dégradent chaque jour un peu plus. En Europe, les banquiers et agences de notations agitent la menace de faillites d'Etats (Grèce, Espagne, Irlande, Italie, Portugal, Islande), font peser l'effort sur les salaires et les pensions et craignent le pire pour les services publics et toutes les solidarités, à commencer par l'avenir des systèmes de retraites. A la recherche de capitaux pour renflouer leurs caisses, ces états sont étranglés par ceux-là mêmes qui ont causé leur ruine. Le calendrier choisi par N. Sarkozy, renvoyant en septembre la réforme des retraites, pourrait, sous prétexte d'urgence, permettre d'anticiper –en pleine période de vacances– la mise à mort de notre système de retraites ; cela doit entraîner des ripostes massives dès le 23 mars prochain.

Le gouvernement veut remettre totalement à plat les statuts des PRAG et PRCE. En ne s'interdisant pas de recourir à des modifications allant des textes réglementaires (décret de 1950, circulaires, ...) à la Loi, le gouvernement rend possible des modifications dont la portée risque d'avoir de lourdes conséquences bien au-delà des seuls enseignants de statut 2<sup>nd</sup> degré affectés dans l'enseignement supérieur. Cette nouvelle attaque est à relier à la mise en place de la réforme du lycée, transposition de la loi LRU, et du projet de réforme de la formation des enseignants. C'est une situation particulièrement préoccupante alors que la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) complétée par la loi mobilité accélère le mouvement de réduction du nombre de fonctionnaires et contribue à l'explosion de la précarité dans la fonction publique.

Sous l'effet du chantage gouvernemental au « grand emprunt » les projets de regroupement (PRES, campus d'excellence, fusions, contractualisation-intégration d'établissements privés...) se multiplient et compromettent un développement équilibré du pays. Dans ce contexte de restructuration brutale du paysage universitaire à finalité concurrentielle et confortant le choix gouvernemental d'universités à deux vitesses, les enseignants-chercheurs dont les recherches se verraient mal évaluées ainsi que les enseignants de statut second degré pourraient se voir confinés dans le seul cycle licence, ou dans des collèges universitaires déconnectés de la recherche. Le SNESUP dénonce le risque d'extension du concept gouvernemental d'enseignement sanction –qu'il a déjà condamné dans le projet initial de modulation des services des EC– et d'un affaiblissement durable de la capacité de recherche du pays. Il rappelle son exigence que soit garanti le statut national des enseignants chercheurs et enseignants. Le gouvernement doit expliciter sans délai ses intentions.

Concernant la formation des enseignants, la publication, le 25 février dernier, de la circulaire aux recteurs d'académie portant sur les « dispositifs d'accueil, d'accompagnement et de formation des enseignants stagiaires des 1er et 2nd degrés et des personnels d'éducation » confirme la volonté du gouvernement d'imposer à marche forcée son projet. Dangereux, il condamne les titulaires des concours 2010 à assurer leur métier sans aucune formation, dans des conditions désastreuses (postes fractionnés sur plusieurs niveaux et plusieurs établissements) ; il dégrade la formation des enseignants dans toutes ses dimensions (disciplinaire, didactique, professionnelle). Cette circulaire ne prévoit pas la place des universités et des IUFM – ce sigle n'étant jamais cité – dans l'année de formation post-concours. Le SNESUP condamne l'attitude gouvernementale qui vise à imposer –contre l'avis quasi unanime de la communauté universitaire et plus largement de la communauté éducative– une conception de la formation et du recrutement des enseignants régressive et dangereuse pour l'avenir des jeunes. Le SNESUP rappelle son exigence de retrait de la réforme actuelle, ainsi que du retrait de tous les textes d'application publiés, pour que puisse s'ouvrir une réelle négociation pour une tout autre réforme.

Dans ce cadre, le SNESUP appelle :

- à s'associer à la mobilisation dans les collèges et les lycées le 12 mars prochain à Paris et en province, pour le retrait de la réforme de la formation des enseignants et de tous ses textes d'application, et, en lien avec le projet d'attaques statutaires des PRAG et PRCE et la réforme de la formation des enseignants, à se réunir en AG dans tous les établissements ; un préavis de grève a été déposé ;
- à ne pas proposer de projets de formations de master se soumettant aux impossibles injonctions ministérielles concernant la formation des enseignants ;
- à exiger, dans le prolongement de l'année de transition, la révision du calendrier des concours ;
- à participer, en concertation avec la communauté universitaire et éducative, avec les étudiants et les élèves, aux initiatives en direction des parents et de la société contre

l'actuelle réforme de la formation des enseignants. En ce sens, il appelle à poursuivre massivement la signature de la pétition « [100 000 voix pour la formation des enseignants](#) » ;

- à faire grève et à participer aux manifestations interprofessionnelles dans tout le pays le 23 mars pour l'emploi, les salaires et les retraites ;
- à voter et faire voter SNESUP-FSU et FSU lors des deuxièmes tours des élections au CTPU (du 19 mars au 13 avril à midi – date d'arrivée au MESR) et au CTPMESR 2010 (le 6 mai dans vos établissements) ;
- la communauté universitaire à participer et à faire participer aux scrutins régionaux des 14 et 21 mars prochain. Mettre en échec les politiques régressives qui fragilisent et disloquent le service public d'éducation et de recherche doit trouver son expression dans les urnes.

## DANS L'ACTION LES 12 ET 23 MARS !

Pour une autre Europe de l'enseignement supérieur : les ministres de l'enseignement supérieur des 46 pays européens participant au processus de Bologne se réunissent jeudi 11 mars à Vienne et vendredi 12 mars à Budapest. Il s'agit de faire le bilan de la première décennie du processus de Bologne et de se projeter vers 2020. Le SNESUP participera, à Vienne, à la manifestation du 11 mars pour une tout autre Europe de l'enseignement supérieur, puis au contre sommet des 12 et 13.